

## Revêtement ignifuge s'appliquant comme une peinture

Les dangers d'incendie sont fortement réduits par l'emploi d'un liquide qui recouvre les bois et les étoffes et qui lutte contre le feu en obligeant ce dernier à s'annuler lui-même. La chaleur dégagée par les flammes transforme le mince revêtement protecteur en une épaisse croûte isolante qui empêche les flammes de s'étendre. Plus la flamme est chaude, plus la croûte protectrice devient épaisse, ce qui fait que c'est le feu qui se détruit lui-même.

Dans des essais récents, on a enduit les rideaux de 2 pièces identiques, séparées par une cloison ordinaire en contreplaqué, puis on a essayé d'enflammer les rideaux au moyen d'une lampe à souder. Dans la pièce non traitée, les flammes se sont répandues très rapidement et ont tout ravagé. Dans l'autre pièce, où les rideaux et les parois avaient été enduits, le feu n'a causé aucun dommage. Les panneaux de contreplaqué des murs avaient été traités sur les 2 côtés par la peinture ignifugeante et malgré la présence de flammes à l'intérieur de l'espace entre les panneaux de contreplaqué, les couches de peinture ont arrêté la propagation des flammes. Une lampe à souder n'a pu mettre le feu au contreplaqué.

